

## LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### **Etaient présents :**

*Serge VIGIER, président*

*Patrick BOUZENOT, secrétaire*

*Philippe LE SAUX, trésorier*

*Véronique BARRAU, Laurent DUGAS, Yves DURAND, Emmanuelle GUYOT, Yoann HODEAU, Adrien LEPAGE, Amélie LONGERE, Stéphane MANGIAVACCA, Gabrielle MENARD, Stéphane TEDESCO, Jean-François TURON, Aymeric VEYRON, administrateurs*

*Loann FRAILLON, représentant de Mines Saint-Etienne Campus de Gardanne Alumni*

*Jean ESTIVALET, Nicolas-Max NEROME, Bernard ORIOL, Bruno SEZNEC, membres associés*

### **Etaient excusés :**

*Antoine BAYON DE NOYER, Karim BEN SLIMANE, Nicolas BERNARD, Laurence BERTHELOT-MARUZZI, Laurent COURDAVAULT, Paul-Henri OLTRA, Caroline LEBON, Louis-Jacques URVOAS, administrateurs*

*Massinissa AIT GHERBI, Rémi MASSELOT, représentants de Mines Saint-Etienne Campus de Gardanne Alumni*

*Vincent ROUBERTIE, membre associé*

### **Etaient absents :**

*Martine LANDON, administratrice*

*Christian COFFINET, membre associé*

## Compte Rendu

### **1- Constitution du nouveau bureau**

Serge Vigier souhaite la bienvenue et félicite les nouveaux administrateurs élus lors de l'Assemblée Générale du 25 juin 2018 :

Laurent Dugas (1982), Yves Durand (1966), Martine Landon (1991), Adrien Lepage (2014), Amélie Longère (2005), Stéphane Mangiavacca (1996), Gabrielle Ménard (2011) et Stéphane Tédesco (1985).

Il remercie Nicolas-Max Nérôme (2014) pour sa présence en tant que membre associé.

Ayant fait part de son souhait de se présenter pour un nouveau mandat de président et le CA ayant constaté qu'il n'y avait pas d'autres candidats, Serge Vigier a été réélu à l'unanimité Président de Mines Saint-Etienne Alumni.

Le conseil a ensuite élu à l'unanimité Philippe Le Saux, trésorier et Patrick Bouzenot, secrétaire.

Serge Vigier a ensuite indiqué au conseil qu'il souhaitait que les autres membres du bureau soient désignés après la mise en place des différentes commissions permettant d'atteindre les objectifs de l'association qui seront abordés au point 3 de l'ordre du jour.

Les membres du bureau imposés par les statuts ayant été désignés il propose au conseil d'aborder la suite de l'ordre du jour.

## 2- Approbation du procès-verbal de la réunion du 4 juin 2018

Le projet de procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 4 juin 2018 est approuvé sans modification.

## 3- Association

### • Activités depuis le dernier CA

En dehors des points qui seront, évoqués dans la suite de la réunion, comme le séminaire Hackathon des 8 et 9 juin et l'AG du 25 juin, Patrick Bouzenot signale les actions conduites depuis le dernier conseil :

- ✓ La diffusion le 19 juin de la 2<sup>ème</sup> édition du CV Book 2018.
- ✓ Les formalités administratives officialisant la dissolution de l'Association pour l'attribution des prêts d'honneur et la reprise de ses actifs et de son activité par Mines Saint-Etienne Alumni (3 août et 20 août).
- ✓ La présence de 14 diplômés au Voyage d'Intégration, les 8 et 9 septembre.
- ✓ La présence de 24 diplômés au Grand Oral Professionnel des 3A, les 20 et 21 septembre.
- ✓ La réponse, courant août, aux dernières questions posées par le ministère de l'intérieur sur les nouveaux statuts de l'association avant leur envoi, par celui-ci, au Conseil d'Etat dont l'instruction n'est soumise à aucune date limite.

### • Dates à retenir

Patrick Bouzenot informe le conseil des dates d'évènements organisés par l'association ou auxquels elle participera :

- ✓ Le Forum Perspectives à Lyon le 13 novembre avec un atelier Intermines Carrières pour la relecture de CV.
- ✓ La remise des diplômés ISMIN à Gardanne le 1<sup>er</sup> décembre.
- ✓ Les cérémonies de Sainte Barbe avec le défilé des élèves en uniforme à Saint-Etienne le 1<sup>er</sup> décembre.
- ✓ La soirée de Sainte Barbe à Paris le 6 décembre.

Gabrielle Ménard indique qu'un message « Save the date » sera envoyé la semaine prochaine pour annoncer la date à tous les diplômés.

Trois salles ont été identifiées dans le rapport qualité/prix recherché et des visites sont programmées dans les jours à venir.

Yves Durand signale que la Sainte Barbe IMRA aura lieu le 4 décembre. La 5<sup>ème</sup> journée ICM à l'Ecole le 15 février.

- ✓ La remise des diplômes ICM et Docteurs le 16 février avec comme président Thierry Chiche (E 1989).

### • Objectifs et organisation du CA

Serge Vigier propose de regrouper ce point avec le suivant sur le séminaire des 8 et 9 juin qui est un des points de départ de la réflexion et des propositions qu'il va présenter au conseil.

**Le séminaire « Hackathon »** organisé par le conseil d'administration a eu lieu les 8 et 9 juin à l'Hôtel Ibis Bastille Opéra.

L'objectif de participation a été atteint avec 30 participants dont 16 administrateurs ou futurs administrateurs et plus de la moitié des promotions 2005 et après.

L'organisation des deux journées et la qualité de l'animation par trois coaches de l'association Code4change ont totalement répondu aux attentes et ont permis d'atteindre les objectifs de

production. Un compte-rendu détaillé du séminaire a été publié dans l'article du dernier numéro de la revue des Ingénieurs qui figure dans le dossier de la réunion.

Le séminaire a créé une dynamique sur laquelle le conseil doit s'appuyer, non seulement pour mettre en œuvre les projets qui en sont issus, mais aussi pour atteindre l'ensemble des objectifs de l'association.

Ainsi, le regroupement des objectifs de ces projets avec ceux identifiés par le bureau du conseil fin 2016 (mis en attente des conclusions du groupe « Nouveau Modèle » qui n'a pas abouti), et avec les conclusions de l'étude réalisée fin 2016 par « De Com et d'Esprit », permet de formaliser les enjeux de Mines Saint-Etienne Alumni pour les années à venir.

Le conseil décide donc la mise en place de 7 commissions, disposant d'une large délégation, animées ou au minimum coanimées par un administrateur responsable, et composées d'administrateurs et de non administrateurs.

Les 7 commissions mises en place au sein du conseil sont :

**Nouveau Modèle** → pour concevoir un modèle financièrement stable permettant d'assurer à vie les meilleurs services à tous les alumni, qu'ils soient cotisants et non cotisants. Cette commission regroupe aussi le projet Hackathon d'une nouvelle plateforme de services.

**Ingénieur Humaniste** → pour promouvoir les actions humanistes, sociétales, environnementales et de solidarité des alumni.

**Communication** → pour développer la communication externe, notamment sur les réseaux sociaux, mais aussi en interne afin de redynamiser la vie des promotions.

**Valorisation alumni et diplômes** → pour valoriser les parcours, les réalisations et l'implication des alumni, la marque Mines et les diplômes.

**Partage d'expérience** → pour développer auprès des élèves et des diplômés toutes les relations possibles, les partages d'expérience, assistances et services. Cette commission regroupe les 3 projets Hackathon : mentorat entre membres, apport des anciens dans la formation et implication des élèves dans l'association.

En plus de ces 5 commissions émanant du séminaire, deux autres commissions permettront à Mines Saint-Etienne Alumni de renforcer ses relations avec son environnement.

**Relations institutionnelles** → pour gérer l'ensemble des relations avec les institutions et associations partenaires : Intermines, IMT, Fondation, autres associations d'alumni, IESF... Serge Vigier précise que Mines Saint-Etienne Alumni doit mettre en avant son attachement à l'Ecole pour ne plus subir les évolutions en cours et être présent auprès d'organisations comme l'IESF.

**Promotion de l'Ecole et des diplômes** → pour promouvoir l'Ecole et ses diplômes dans ses environnements éducatifs et économiques, classes préparatoires, entreprises....

Un tableau reprenant le libellé et une description détaillée de ces commissions sera adressé aux administrateurs dans la semaine à venir afin qu'ils se positionnent en tant que responsables ou membres de ses commissions.

Comme annoncé précédemment, le Conseil attendra de connaître la composition des commissions avant de constituer le bureau.

- **SA HLM Beaunier : travaux, représentant de Mines Saint-Etienne Alumni**

**Travaux** : Patrick Bouzenot, secrétaire de la SA HLM, dont Jean-François Guerder (1962) est le président et Philippe Le Saux, le trésorier, informe le conseil de la bonne réalisation de la 2<sup>ème</sup> tranche de la rénovation du bâtiment « historique » de la Maison des élèves.

Il rappelle qu'avec 1.5 M€ de travaux, la première tranche avait permis de mettre en service à la rentrée 2016, 33 nouveaux studios par agrandissement de 28 chambres et transformation de 5 locaux sanitaires tout en isolant la partie de façade correspondante.

La deuxième tranche des travaux a, quant à elle, permis, avec 2 M€ de travaux, de poursuivre l'isolation de la façade et de livrer pour la rentrée 2018, 55 nouveaux studios par agrandissement de 50 chambres et de 5 anciens studios.

La rentrée 2018 a confirmé l'attrait à la fois de la Maison des élèves puisque 130 élèves 1A sur 142 y sont logés et celui des nouveaux studios.

### **Représentant de Mines Saint-Etienne Alumni au CA de la SA HLM**

Mines Saint-Etienne Alumni est propriétaire de la Maison des Elèves et détentrice de 98.8 % du capital de la SA HLM Louis-Antoine Beaunier dont le conseil d'administration est composé de 4 personnes morales, les collectivités et Mines Saint-Etienne Alumni, de 4 représentants des locataires et de 10 personnes physiques essentiellement des anciens élèves.

Le représentant de Mines Saint-Etienne Alumni est porteur de ses parts

A l'occasion de l'Assemblée Générale de la SA HLM Louis-Antoine Beaunier du 27 juin, Francis Lancelot (1962), depuis de nombreuses années représentant et porteur des parts de l'Association a fait part de sa volonté de démissionner du conseil.

Il revient donc au conseil d'administration de Mines Saint-Etienne Alumni de désigner son nouveau représentant et porteur de ses parts au sein du CA de la SA HLM Beaunier.

Compte-tenu des importantes décisions à prendre dans les mois et les années à venir dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle loi Elan, il paraît important que ce représentant soit aussi un administrateur de Mines Saint-Etienne Alumni.

Il est donc proposé au conseil de désigner le délégué général de Mines Saint-Etienne Alumni.

Le conseil d'administration a décidé à l'unanimité de désigner son délégué général, Patrick Bouzenot, comme représentant et porteur de ses parts au sein du CA de la SA HLM Louis-Antoine Beaunier.

- Cotisations :

- **Point cotisations 2018**

Patrick Bouzenot commente rapidement les statistiques de cotisation figurant dans le dossier du conseil.

Elles confirment l'évolution positive constatée en 2017, puisque le nombre de cotisations fin juin 2018 est supérieur à celui de l'année 2017.

L'origine de cette augmentation est triple :

- L'impact du prélèvement choisi par plus de la moitié des cotisants
- Le succès de la lampe de bienvenue avec l'augmentation des jeunes diplômés cotisants et notamment plus de 100 cotisants dans la promotion 2014 diplômée début 2018.
- La décision d'Intermines de limiter à 6 mois le bénéfice pour un non cotisant de l'avantage lié à sa cotisation l'année précédente, qui en entraîné une forte anticipation des cotisations au cours du 1<sup>er</sup> semestre. Il faut donc s'attendre à un tassement du nombre de cotisation d'ici la fin de l'année.

- **Cotisations 2019 : passage de l'année de promo à l'année de diplôme**

Depuis plusieurs années, le nombre d'élèves non diplômés au terme d'un cursus de formation de plus de 3 ans est en augmentation régulière du fait du développement des cédures et des doubles diplômes pour atteindre actuellement environ un tiers d'une promotion.

L'appel à cotisation basé sur la promo d'entrée est donc adressé à un nombre croissant de « non diplômés » surpris de le recevoir et ne lui donnant pas suite.

Par contre, l'opération lampe de bienvenue s'adresse à tous les futurs diplômés quelle que soit leur année de promotion.

Parmi eux, des élèves ayant suivi un cursus de formation de 4 ou 5 ans, déjà sollicités depuis 1 ou 2 ans pour cotiser et qui, s'ils cotisent, ne bénéficient d'une réduction que pendant 2 ou 1 an au lieu de 3.

Il est donc proposé de prendre pour référence pour le bénéfice des cotisations réduites l'année d'obtention du diplôme et non plus l'année de promotion.

Le conseil d'administration donne son accord sur cette proposition.

#### **4- Fondation**

Serge Vigier rappelle qu'Olivier Fleurot (1971) a succédé à Pierre Bonte (1988) en tant que président de la Fondation Mines Saint-Etienne.

Par ailleurs les discussions avec la Fondation Mines Télécom (FMT) initiées par Dominique Badel ont abouti à un accord sur une période de test allant jusqu'en juillet 2019 pendant laquelle la Fondation délègue à la FMT l'activité de levée de fonds.

A l'issue de cette période, la Fondation Mines Saint-Etienne pourra décider de sa dissolution et du transfert de ses actifs à la FMT, ou de sa dissolution et de la création d'une fondation sous égide de la FMT, ou encore du maintien d'une Fondation indépendante.

Pour cela, la FMT mobilisera ses propres moyens, nettement supérieurs à ceux de la Fondation, et assurera la totale traçabilité des dons qui continueront à être affectés aux élèves et aux projets de l'Ecole.

Une lettre cosignée de la Fondation, l'Ecole et de l'Association a été adressée le 19 septembre à tous les diplômés pour les informer de ce rapprochement des deux fondations, destiné à mieux accompagner et à soutenir l'Ecole.

Pendant cette période transitoire, Mines Saint-Etienne Alumni continuera à fournir ponctuellement à l'Ecole une extraction de sa base de données pour l'envoi de messages de collecte de fonds aux diplômés.

Une réunion entre la FMT et Mines Saint-Etienne Alumni a permis de définir le fonctionnement administratif pendant cette période où la FMT prendra en charge l'émission des reçus fiscaux mais laissera à Mines Saint-Etienne Alumni la collecte et l'utilisation des dons versés par les cotisants sur le site Internet.

#### **5- Nouvelles de l'Ecole**

##### **▪ Point sur la rentrée**

Les principaux chiffres concernant la rentrée 2018-2019 sont contenus dans le document joint au dossier de la réunion.

Conformément au plan stratégique de l'IMT, les effectifs recrutés sont en augmentation avec 142 ICM (+18 par rapport à 2017/2018) et 89 ISMIN (+11 par rapport à 2017/2018).

##### **▪ Etude sur le positionnement et l'attractivité de l'Ecole**

Serge Vigier informe avoir été contacté par Pascal Ray pour que Mines Saint-Etienne Alumni assure conjointement avec la Fondation, le financement de l'étude sur le positionnement et l'attractivité de l'Ecole qui va être confiée à Laurent Carraro, ancien directeur de la formation de l'Ecole et ancien directeur des Arts et Métiers.

Cette étude a pour objectif d'identifier les facteurs permettant d'améliorer l'attractivité des diplômés ICM et ISMIN et de proposer la mise en œuvre d'actions à court terme puis les pistes à moyen terme.

La note de présentation de l'étude rédigée par Laurent Carraro a été jointe au dossier du conseil. Elle se déroulera en 2 phases d'octobre 2018 à janvier 2019 puis de février à juin 2019.

Mines Saint-Etienne Alumni va être étroitement associée à cette étude avec la participation de son président au comité de pilotage et d'un représentant des diplômés ICM et ISMIN désigné par son CA au sein du comité de projet.

Yves Durand a été désigné pour être ce représentant en tant qu'administrateur membre du bureau et aussi du groupe de travail avec l'Ecole sur le cursus de formation des ICM.

Il aura pour mission de recueillir les avis et prépositions des différentes tranches d'âge représentatives de notre association et d'en présenter une synthèse au comité de projet.

Serge Vigier propose la mise en place d'un groupe de travail au sein du conseil chargé de recueillir ces avis et ces propositions.

Se sont déclarés volontaires pour participer à ce groupe : Véronique Barrau, Emmanuelle Guyot, Nicolas-Max Nérôme, Stéphane Tédesco et Jean-François Turon puis après la réunion Massinissa Ait Gherbi en tant que représentant du Campus de Gardanne Alumni.

Pour conclure les échanges sur le sujet, le conseil d'administration donne son accord pour que Mines Saint-Etienne Alumni prenne en charge la moitié du financement de l'étude soit 11 250€.

- Autres informations sur l'Ecole

Mines Saint-Etienne devient membre du collège des Hautes Etudes de Lyon Sciences (CHEL'S) où il rejoint Centrale Lyon, le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon, l'Ecole Nationale Supérieure de Lyon, Sciences Po Lyon et Vétagro Sup.

Mines Saint-Etienne a déposé un dossier afin d'obtenir le label international C'Quint pour la formation d'ingénieur civil. Mines Saint-Etienne Alumni a témoigné devant la commission d'audit présente à l'Ecole les 3 et 4 septembre.

La labellisation devrait être annoncée courant novembre.

## 6- Intermines

Intermines a emménagé fin juillet dans ses nouveaux locaux situés 15 rue Royer Collard, à proximité direct de l'Ecole des Mines.

Une nouvelle version du site internet a été mise en service à la rentrée avec notamment des améliorations sur l'espace privé, l'espace emploi et les modules Carnet et Nominations.

Le prochain comité directeur aura lieu le 4 octobre.

## 7- Calendrier des réunions du Conseil

La prochaine réunion du Conseil aura lieu le lundi 26 novembre.

Les dates proposées pour les réunions de 2019 sont :

- Mardi 22 janvier
- Mardi 19 mars
- Mardi 21 mai
- Mardi 17 septembre

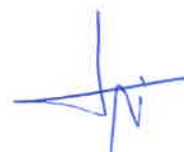
Après consultation de Vincent Roubertie, la date finalement retenue pour l'Assemblée Générale est le 24 juin 2019.

**Le Secrétaire**



**Patrick BOUZENOT**

**Le Président**



**Serge VIGIER**